



Commission Municipale de la Vie Démocratique mercredi 19 octobre 2022

**Bilan et perspectives pour le Budget
Participatif**

- 
- 1- Bilan du budget participatif
 - 2- Répartition de l'enveloppe budgétaire
 - 3- Cahier des charges
 - 4- Mobilisation des fontenaysien-ne-s

1- Bilan

- ✓ Principe du budget participatif : fournir une partie du **budget d'investissement** aux citoyen.ne.s de la commune pour élaborer et sélectionner le projet qu'ils souhaitent réaliser.
- ✓ Une **enveloppe de 530 000€** consacrée à cette première édition du budget participatif.
- ✓ **60 projets soumis par les habitant.e.s**, parmi lesquels 26 ont été retenus, dont 5 ont été regroupés par thème et/ou réorientés sur des projets existants.
Soit **23 projets éligibles**.
- ✓ Montant total des 23 projets proposés: **965 500 €**.

Rappel des 7 critères de recevabilité

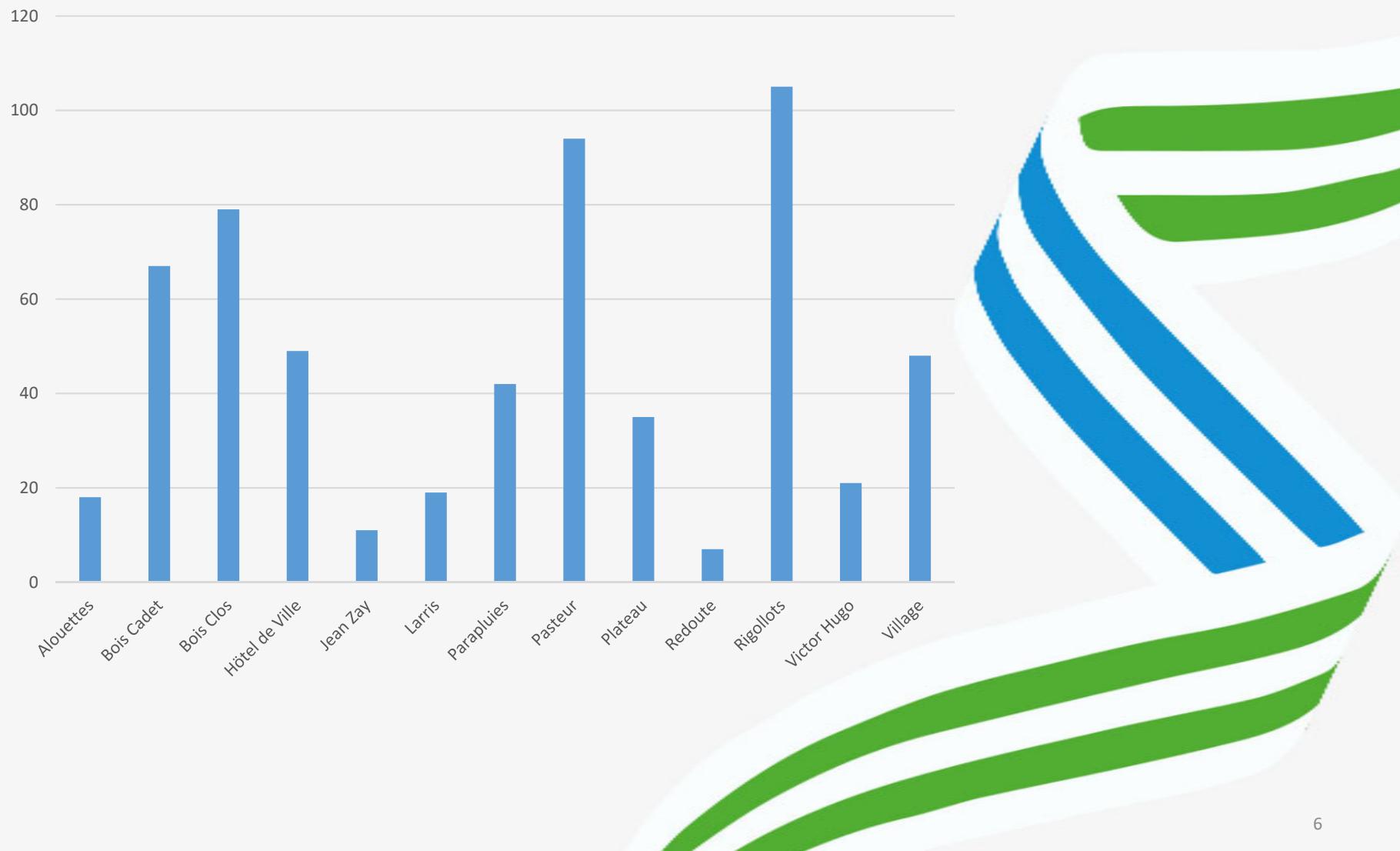
- ☞ Répondant à l'intérêt général
- ☞ Entre dans une des 3 thématiques
- ☞ Se trouve dans l'espace public
- ☞ Entre dans le champs de compétence de la ville / sur un espace où la ville est propriétaire
- ☞ Correspond à une dépense d'investissement et non de fonctionnement
- ☞ Est faisable techniquement
- ☞ Possède un cout inférieur à 530 000 €

Retour sur la consultation

- La consultation s'est déroulée durant 8 semaines, du 14 avril au 22 juin.
- Plusieurs possibilités pour participer :
 - ✓ [Trois lieux](#) pour voter dans la ville : à Hôtel de Ville, à la MDCVA et à l'Espace InterG
 - ✓ [Vote en ligne](#)
 - ✓ [Urne itinérante](#) sur les conseils de quartiers et lors des fêtes de la Madelon
- [1 240 votant·e·s](#) ont participé à la consultation dont
 - ✓ 920 votant·e·s en ligne
 - ✓ 320 votant·e·s à l'urne

595 votants ont indiqué leur adresse postale

Repartition des 595 votant-e-s par quartier



2- Echanges sur la répartition de l'enveloppe budgétaire par rapport aux différents coûts des projets

➤ Deux suggestions de répartition du budget à discuter :

100 000€ pour les projets estimés de – 10 000€

250 000€ pour les projets estimés entre 10 000€ et 50 000€

180 000€ pour les projets estimés de + 50 000€

Ou

100 000€ pour les projets estimés de – 10 000€

150 000€ pour les projets estimés entre 10 000€ et 50 000€

280 000€ pour les projets estimés de + 50 000€

Et vous qu'en pensez-vous?

3 - Repenser le cahier des charges

➤ Modalités de dépôts de projet

- ✓ En ligne
- ✓ Formulaire papier
- ✓ Accompagnement par un référent de quartier

➤ Thématiques

- ✓ Projets de mobilier et/ou d'installation urbaine favorisant la convivialité, la solidarité et le lien social entre générations. Solidarité et lien social
- ✓ Projets d'expression culturelle, d'infrastructure libre et le lien social entre générations. Le vivre ensemble!
- ✓ Projets favorisant la santé, le bien-être et la nature en ville. Transition écologique.

➤ Scrutin de vote

- ✓ 10 points à distribuer
- ✓ Pas de limite d'âge

Et vous qu'en pensez-vous?

4 – Comment mobiliser plus d'habitant-e-s

➤ Pour déposer un projet :

- ✓ Diffuser l'information dans les quartiers
- ✓ Travailler avec les acteurs locaux (services de proximité, associations...)
- ✓ Aller à la rencontre des habitant-e-s : sorties d'école, initiatives festives...

➤ Pour la votation citoyenne

- ✓ Être présents sur les initiatives festives organisées par la ville
- ✓ Etre présents sur les sorties d'écoles
- ✓ Etre présents dans les équipements sportifs, culturels...

A vos post-its !!!

Calendrier à venir



Démarrage du
prochain budget
Participatif
Janvier 2023

Votation citoyenne
novembre
/décembre 2023

Dépôt des projets
jusqu'au 15 avril
2023

Commission
d'éligibilité fin
septembre 2023

Etude des projets
par les services
du 15 avril au 15
septembre 2023



**MERCI POUR VOTRE
PARTICPATION**